

# SCHEUT

---

Si l'on veut remonter jusqu'aux époques antérieures à la fondation de cette Char-  
treuse, on constate qu'il y avait jadis dans la banlieue de Bruxelles, entre les villages  
de Laeken et d'Anderlecht, un plateau ombragé appelé Scheut, qui servait de halte aux  
voyageurs. En 1356 une bataille avait été livrée en ce lieu entre l'armée de Louis,  
comte de Flandre et celle de Jeanne, duchesse de Brabant; puis le calme étant revenu,  
cet emplacement avait repris son ancienne destination; nous voyons, en effet, qu'en  
1445 un nommé Pierre de Asche plantait là un chêne pour le soulagement des pas-  
sants. Cet homme, qui n'était qu'un simple berger, eut l'inspiration d'attacher à cet  
arbre une petite statue de la Sainte Vierge, qu'il avait achetée 3 deniers; il se mit  
aussi à y apporter des fleurs, des fruits et des cierges, exemple bientôt suivi par les  
gens des environs. Dans ses fréquentes visites, Pierre priait pour qu'un jour on élevât  
là une chapelle où l'on pût dire la Messe.

Marie ne tarda pas à l'exaucer : en 1449 elle apparut à une pieuse femme la  
veille de la Pentecôte et lui signifia qu'elle voulait être honorée à Scheut sous le nom  
de Notre-Dame-de-Grâces, et comme pour confirmer cette demande, la même nuit  
une clarté merveilleuse environna la statue. La nouvelle de ce prodige se répandit si  
promptement que dès le lendemain on voyait affluer en ce lieu des pèlerins de toute  
condition apportant de larges aumônes pour l'érection du sanctuaire projeté; les mi-  
racles de guérison ne manquèrent pas non plus de se produire en grand nombre; ils  
furent si éclatants que l'évêque de Cambrai dont ce territoire dépendait, de concert  
avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne et les notables de Bruxelles ne crurent pas  
devoir différer plus longtemps l'ouverture des travaux (1450).

Au début de la même année, en présence du comte de Charollais, le futur Charles  
le Téméraire, on posa la première pierre de la chapelle qui fut plus tard consacrée  
par Denis, suffragant de Liège, commis à cet effet par l'évêque de Cambrai.

A qui allait-on confier le soin de desservir ce nouveau temple de la Mère de Dieu?  
Le site était désert et ne pouvait convenir aux Ordres actifs, c'est pourquoi on songea  
à l'offrir aux Chartreux. Le R. P. Général donna son approbation le 21 mai 1454, et  
l'année suivante, le 7 septembre, D. Henri de Loen ex-prieur de la Chapelle, avec cinq  
religieux, étant venu occuper le local, on commença de suite à mener la vie régulière.  
Ce n'est toutefois que le 14 octobre 1456 que les magistrats de Bruxelles confirmèrent  
aux Pères la possession du terrain de Scheut, ainsi que d'une maison située dans l'inté-  
rieur de la cité. En échange, les religieux étaient tenus à célébrer annuellement et à  
perpétuité un service solennel, le jour de la Pentecôte, en mémoire de la fondation;

un autre, le jour de l'élection des échevins, c'est-à-dire la veille de la fête de Saint Jean-Baptiste, pour la bonne administration de la ville; enfin un troisième à la fête de Saint Hubert, pour tous les défunts de Bruxelles.

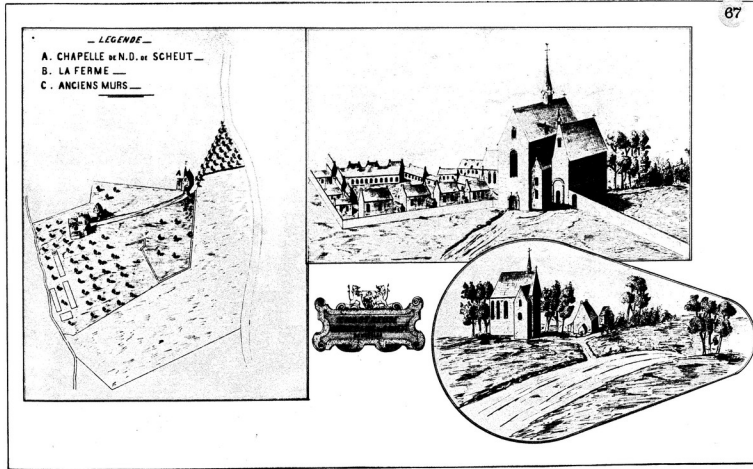
Graduellement et moyennant le secours généreux des seigneurs et des bourgeois de la contrée, on put compléter le monastère : Isabelle de Portugal, épouse de Philippe le Bon, fit construire avec ses propres ressources cinq cellules; un peu plus tard, Marguerite d'York, femme de Charles le Téméraire, posa la première pierre de deux autres qu'elle fit également bâtir à ses frais.

L'église était très grande et distincte du sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâces, commencée en 1469, elle fut terminée en 1531, grâce aux libéralités de Charles-Quint qui donna dans ce but 3000 ducats d'or, somme énorme pour l'époque; selon le témoignage des contemporains, c'était une construction élégante et les autres lieux réguliers étaient aussi remarquables, notamment le cloître qui était orné de quarante-trois verrières données pour la plupart par des évêques, des princes et des rois.

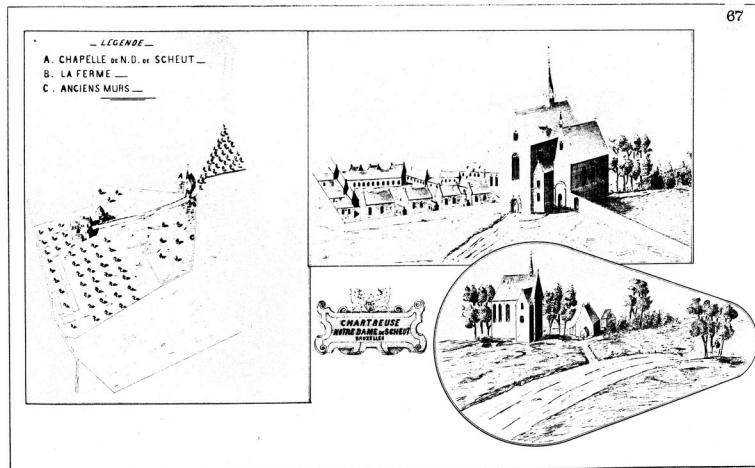
Durant plus d'un siècle, les Chartreux ne connurent que des jours paisibles, vivant dans la plus stricte observance et partageant leur temps entre la prière et l'étude. Parmi les profès de cette Maison, D. Pierre de Wal mentionne spécialement : D. Matthias Thergoosens, qui fut prieur de cette Chartreuse pendant 29 ans, se faisant remarquer par sa douceur, son humilité et sa discrétion († 1517); D. Jean de Bruyne, nommé Procureur après avoir passé 40 ans en cellule : ce changement lui parut si pénible que la seule obéissance put lui en adoucir l'amertume; D. Arnold de Calk ayant vécu « laudabiliter » 60 ans dans l'Ordre; D. Pierre de Beets, dont la prière guérit soudain une personne malade; citons enfin plusieurs annalistes ou chroniqueurs : D. Voet, D. Tourneur, D. P. de Wal déjà cité, dont les ouvrages sont d'excellents guides pour l'histoire du Brabant au xv<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle; ainsi nous ont été conservés bien des faits qui sans eux seraient restés dans l'oubli.

Malheureusement en 1578, peu de jours après un miracle insigne opéré à l'autel de la Madone, les Calvinistes furieux se ruèrent sur la Chartreuse, chassèrent les religieux et livrèrent les bâtiments aux flammes, après avoir dérobé tout ce qu'ils avaient pu. Les moines se réfugièrent à Liège et y séjournèrent jusqu'en 1585; mais Bruxelles ayant alors fait la paix avec l'Espagne, ils revinrent à Scheut où ils ne trouvèrent que des ruines, sauf toutefois le sanctuaire des pèlerinages qui était encore debout, bien qu'ouvert à tous les vents. En de telles conjonctures les Pères jugèrent qu'il leur serait impossible de relever leur Maison et se mirent en mesure d'en édifier une autre dans la ville même, leur ancienne demeure redevenant une solitude dont ils conservèrent néanmoins la propriété jusqu'à ce que Joseph II vint finalement les en dépouiller en 1783.

Le saint lieu fut changé en une grange à fourrage. Enfin, après de longues années, c'est-à-dire en 1863, il fut de nouveau rendu au culte, lorsque les Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie vinrent s'y installer. Quant à l'ancienne Chartreuse, il est impossible de dire exactement où elle se trouvait; on croit qu'elle n'était pas tout à fait contiguë au sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâces.



CHARTREUSE DE SCHEUT, CH<sup>se</sup> DE NOTRE-DAME DE SCHEUT, CH<sup>se</sup> DE N.-D.-DE-GRACES. (C. DOMINE NOSTRE DE GRATIA)  
Dioc. de Malines. Flandre. Belgique.



CHARTREUSE DE SCHEUT, CH<sup>re</sup> DE NOTRE-DAME DE SCHEUT, CH<sup>re</sup> DE N.-D.-DE-GRACES. (C. DOMINE NOSTRE DE GRATIA)  
Dioc. de Malines. Flandre. Belgique.



# BRUXELLES

---

On se demandera peut-être comment des solitaires tels que les fils de S. Bruno furent amenés à établir une Chartreuse au milieu d'une grande ville comme Bruxelles. Matthias Hovius, vicaire général de Malines, nous en donne la raison en ces termes dans sa réponse à la supplique des Chartreux en 1592 : « ... ad præsens ob ejusdem monasterii [ten Scheut] totalem per hasce turbas [hereticorum] eversionem et ruinam... ipsi [Carthusiani] quam sit periculosum ruri condere monasteria, suâ jacturâ (pro dolor!) satis edocti, et ut ab ejusmodi periculo in posterum præserventur, dictum eorum dirutum monasterium infra muros dicti oppidi Bruxellensis... erigere et exstruere omnino statuerunt. »

Par conséquent les Chartreux ne se sont établis dans la ville que cédant à la nécessité et malgré eux. Ce fut D. Chrétien Noutz qui acheta, au lieu de Preeft « intra muros », un ancien refuge des Abbés de Ninove passé aux mains de la famille Vitael, et qui commença, avec l'aide de D. Pierre de Léon, la construction de la nouvelle Maison. A sa mort (1596), il avait pu bâtir la chapelle des étrangers, l'église, le petit cloître, deux cellules, le réfectoire et une partie du grand cloître. Pendant ce temps les religieux habitaient une maison provisoire où chacun avait deux chambres. Le reste des édifices claustraux fut achevé par ses successeurs avec l'aide de nombreux bienfaiteurs, parmi lesquels les archiducs Albert et Isabelle et un Chartreux nommé D. Bruno van Oudenhagen, qui apporta à sa profession un héritage considérable (1623).

L'église, en pierres de taille, avait cent-dix pieds de long sur quarante de large, mais la hauteur ne répondait pas aux autres dimensions, parce que le temps manqua aux architectes pour l'élever plus haut. La nef était couverte de bois sculpté; le grand autel, de style corinthien, était de jaspe et de marbre de Paros et portait un tableau de Rubens, plus onze statues de grandeur naturelle, trois en haut et quatre sur chaque côté. Tout auprès se dressait le mausolée de Marie Françoise de la Vieuville, morte en bas âge à la cour exilée de Marie de Médicis, et dans le transept celui de la famille Riedtwyck. Plusieurs autres monuments se voyaient aussi dans cette église, qui paraît avoir été somptueuse.

La Chartreuse occupait un terrain assez restreint le long des remparts de la ville, dont elle n'était séparée que par un boulevard planté d'arbres. Elle était située vis-à-vis d'Anderlecht et de Scheut, qu'on apercevait de loin au sud-ouest sur leurs collines. L'enclos formait un quadrilatère, un peu plus large à la base sud-ouest qu'au sommet nord-est. La façade donnait sur une petite place du côté de la ville;

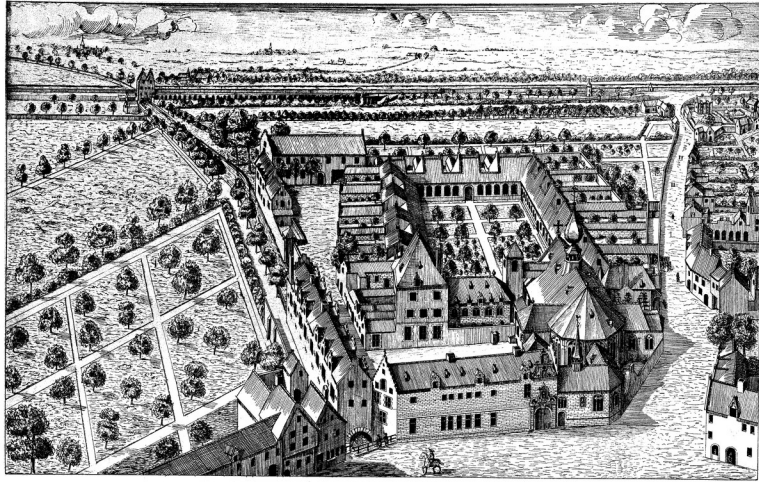
là se trouvaient l'hôtellerie, la porte d'entrée avec double fronton et la chapelle des étrangers. Venaient ensuite la cour d'honneur, le petit cloître et le chevet de l'église; puis un cloître de quinze cellules, et au fond vers les remparts, les vergers et les jardins. Les dépendances étaient rangées à l'ouest, le long du ruisseau qui vient d'Anderlecht et qui baignait les murs de la Chartreuse. A l'est s'étendait une rue parallèle au mur de l'enclos, et qui ne devait pas favoriser le silence. En revanche au sud et à l'ouest il n'y avait que des terrains incultes ou des jardins.

La Chartreuse de Notre-Dame-de-Grâces (car elle portait le même vocable que sa devancière de Scheut) fut supprimée par Joseph II le 5 mai 1783; on accorda toutefois aux religieux une pension viagère de 240 florins par an. On vendit les propriétés, mais le monastère fut pour lors conservé afin de servir de dépôt général aux livres et aux autres objets provenant des couvents supprimés. L'église fut même rendue au culte pendant un certain temps, afin de remplacer celle de la paroisse qui avait besoin de réparations urgentes.

Joseph II étant mort en 1790, l'édit de suppression fut considéré par le fait même comme abrogé et dès l'année suivante plusieurs communautés purent rentrer en possession de leurs biens, à la condition de renoncer de plein gré à ceux qui avaient déjà été aliénés. Un certain nombre de religieux refusèrent de souscrire à cette clause et les Chartreux de Bruxelles furent du nombre; mais en 1794 les circonstances paraissant favorables, l'ancien prieur de Notre-Dame-de-Grâces, D. Jean-Baptiste Luyckx, adressa une supplique aux Etats de Brabant afin d'obtenir pour lui et pour ses moines la réintégration dans leur monastère. Ils y rentrèrent en effet, sauf à s'entendre avec un sieur Gamarage qui avait acheté les propriétés de la Chartreuse; mais celui-ci y avait construit des fabriques qui rendaient la Maison presque inhabitable pour les Pères. Ceux-ci songeaient même, moyennant une indemnité, à s'installer ailleurs quand les armées de la République française vinrent paralyser cet essai de restauration. Ce n'est toutefois qu'en septembre 1796 qu'eut lieu la suppression définitive. De la Chartreuse il ne reste guère plus que le souvenir, conservé par la rue des Chartreux et par celle du Rempart-des-moines. L'emplacement est occupé en majeure partie par des fabriques.

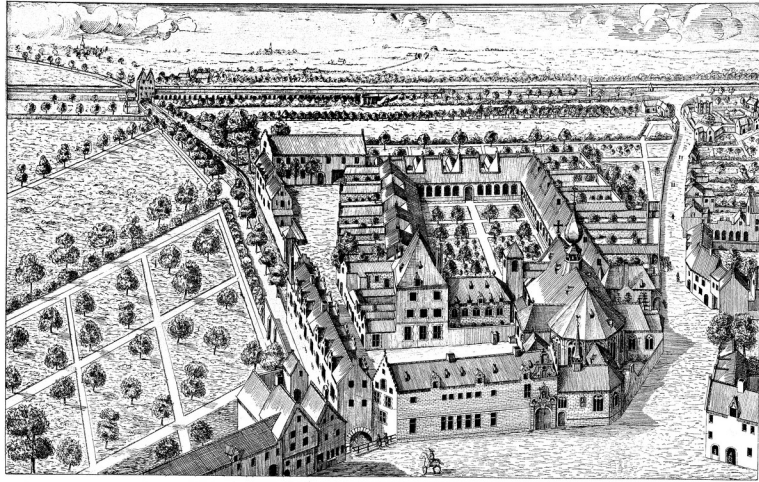
D. Pierre de Wal, profès et Vicaire de Bruxelles, a écrit l'histoire de cette Maison. Le manuscrit original contenant six volumes est à la Bibliothèque Royale de Belgique. La Chartreuse de Parkminster en a une copie.

Un des plus illustres prieurs de Notre-Dame-de-Grâces fut D. Bruno d'Outelair. Obligé par devoir de fréquenter les grands de ce monde, il sut se garder dans l'humilité, et loin de rechercher leur conversation, il mettait tout son bonheur à s'entretenir avec ses religieux († 1640).



CHARTREUSE DE BRUXELLES, CH<sup>TE</sup> DE NOTRE-DAME DE GRÂCES. (C. DOMINE NOSTRE DE GRACIA)  
Dioc. de Malines. Brabant. Belgique.





CHARTREUSE DE BRUXELLES, CH<sup>te</sup> DE NOTRE-DAME DE GRÂCES. (C. DOMINE NOSTRE DE GRACIA)  
Dioc. de Malines. Brabant. Belgique.

